

**Numéro de dossier** : 2024.225-1  
**Numéro échantillon** : 2024.225-1-1  
**Rapport imprimé le** : 23/01/2024

## RAPPORT D'ESSAI

### Analyse d'un(e) Eau - Code de l'eau

Arrêté du Gouvernement wallon du 1er juin 2023 modifiant diverses dispositions en ce qui concerne la qualité de l'eau destinée à la consommation humaine (annexes XXXI, XXXIII et XXXIV)

Date - heure de prélèvement : 15/01/2024 10:48	Description de l'échantillon : Eau de source
Date - heure de réception : 15/01/2024 12:40	Référence externe (*) : -
Prélevé par : Hainaut Analyses	Conformité de l'échantillon : OUI
Lieu de prélèvement : Ville de Le Roeulx	Condition(s) environnementale(s) : -
Point de prélèvement : Chapelle de Creuse	Condition(s) de transport : Réfrigéré
Mode de prélèvement : Ponctuel	Méthode d'échantillonnage : ISO19458 -NF FD T90/522 et NF T90-431 (#)

**Date de début des analyses** : 15/01/2024

**Date de fin des analyses** : 22/01/2024

Analyse	Méthode	Résultat	Unité	Seuil(s)/Critère(s)
<i>Paramètres de terrain</i>				
Température in situ		11.3	°C	
<i>Substances alkylées per- et polyfluorées</i>				
Sulfonate de perfluorooctane (PFOS) (#)	P. sous-traité	< 1	ng/L	
Acide perfluorooctanoïque (PFOA) (#)	P. sous-traité	< 1	ng/L	

Analyse	Méthode	Résultat	Unité	Seuil(s)/Critère(s)
Sulfonate de perfluorohexane (PFHxS) (#)	P. sous-traité	< 1	ng/L	
Acide perfluorohexanoïque (PFHxA) (#)	P. sous-traité	< 1	ng/L	
Acide perfluoroheptanoïque (PFHpA) (#)	P. sous-traité	< 1	ng/L	
Acide perfluorobutanoïque (PFBA) (#)	P. sous-traité	< 1	ng/L	
Acide perfluoropentanoïque (PFPeA) (#)	P. sous-traité	< 1	ng/L	
Acide perfluorononanoïque (PFNA) (#)	P. sous-traité	< 1	ng/L	
Acide perfluorodécanoïque (PFDA) (#)	P. sous-traité	< 1	ng/L	
Acide perfluoroundécanoïque (PFUnDA) (#)	P. sous-traité	< 1	ng/L	
Acide perfluorododécanoïque (PFDoDA) (#)	P. sous-traité	< 1	ng/L	
Acide perfluorotridécanoïque (PFTrDA) (#)	P. sous-traité	< 1	ng/L	
Acide perfluorobutanesulfonique (PFBS) (#)	P. sous-traité	< 1	ng/L	
Acide perfluoropentanesulfonique (PFPeS) (#)	P. sous-traité	< 1	ng/L	
Acide perfluoroheptane sulfonique (PFHpS) (#)	P. sous-traité	< 1	ng/L	
Acide perfluorononane sulfonique (PFNS) (#)	P. sous-traité	< 1	ng/L	
Acide perfluorodécane sulfonique (PFDS) (#)	P. sous-traité	< 1	ng/L	
Acide perfluoroundécane sulfonique (PFUnDS) (#)	P. sous-traité	< 1	ng/L	
Acide perfluorododécane sulfonique (PFDoDS) (#)	P. sous-traité	< 1	ng/L	
Acide perfluorotridécane sulfonique (PFTrDS) (#)	P. sous-traité	< 1	ng/L	
Somme des 20 PFAS	Paramètre calculé	< 20	ng/L	Norme effective en 2026 : 100 ng/L

**Déclaration de conformité** : Echantillon conforme pour les seuls paramètres analysés (cf législation)

**Commentaires éventuels** :

**Si vous désirez plus d'information sur l'interprétation de vos résultats, n'hésitez pas à vous rendre sur notre site <https://ha.hainaut.be/resultats> ou à nous envoyer un mail à l'adresse [ha.hsda@hainaut.be](mailto:ha.hsda@hainaut.be)**

Les essais et prélèvements suivis du symbole # sont couverts par l'accréditation BELAC.

Les identifiants suivis de \* sont des informations fournies par le client.

La responsabilité du laboratoire est limitée aux prestations effectuées, lorsque le prélèvement n'est pas réalisé par Hainaut Analyses, les résultats sont émis tels que les échantillons ont été fournis.

Le rapport d'essai ne peut être reproduit sans l'approbation écrite du laboratoire.

Les résultats sont exprimés sans tenir compte des incertitudes de mesure, celles-ci sont disponibles sur simple demande.

La déclaration de conformité est réalisée sans tenir compte des incertitudes de mesure sauf dispositions réglementaires, législation en vigueur ou conditions spécifiques au contrat.



HAINAUT ANALYSES  
 BD SAINCTELETTE, 55  
 B-7000 MONS  
 +32(0)65/403610  
[ha.labo@hainaut.be](mailto:ha.labo@hainaut.be)



009-TEST

**MATHIEU LAMBERT**  
Responsable Adjoint  
Laboratoire Chimie  
environnementale

